**Cours n 2 Les pronoms relatifs en français juridique**

Les propositions relatives déterminent un nom. Elles permettent de donner des informations complémentaires sur ce nom, de le caractériser.

Les propositions relatives commencent par « un pronom relatif »

Exemple : Le procureur, *dont* la réputation est sans tache, est amené à occuper de hautes fonctions dans un cabinet ministériel.

**les pronoms relatifs simples**

1. **QUI** est employé quand le nom est le sujet de la proposition relative

Exemple**:**

Je vais contacter un avocat **qui** est inscrit au barreau d’Oran.

1. **Que** est employé quand ce nom est le complément d’objet direct de la proposition relative

**Dont** est employé avec un verbe ou un adjectif suivi de « de », ou avec un complément de nom

**Exemple :**

Son fils, *dont* elle est fière, est inscrite au barreau d’Alger.

L’avocat *dont* je parle, est inscrit au barreau d’Oran.

La directrice de cette société, dont le fis est pourtant avocat, se méfie beaucoup de la justice.

1. Où est employé quand ce nom est un complément de temps ou de lieu

**Exemple** :

Je me souviens avec émotion du jour *où* j’ai reçu mon diplôme

C’est le tribunal *où* j’ai débuté ma carrière.

**Activité**

Retrouvez les pronoms relatifs simples manquants

1. C’est un travail……………. ledit individu ne réalise pas de son plein gré.
2. C’est une notion ……………. englobe l’obligation pour le « serf » de vivre sur la propriété d’autrui.
3. C’est un contexte…………..le libre arbitre de la victime fait défaut.
4. C’est une situation………….. les symptômes sont l’exploitation, l’utilisation sexuelle, la prostitution et la traite des êtres humains.